

# 81<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

## [RE]FONDATION DES CABINETS

Le 81<sup>e</sup> Congrès de l'ordre des experts-comptables qui se tiendra à Paris du 16 au 18 septembre 2026, s'inscrit dans un moment particulier pour les cabinets : beaucoup de changements interviennent en même temps, parfois se télescopent, et interrogent les pratiques du quotidien. Le thème s'est donc naturellement imposé : la [Re]fondation des cabinets. Une plongée au cœur de leur réalité concrète, de leurs choix d'organisation, de leurs offres et de leurs équilibres.



### UN CONGRÈS FONDÉ SUR LE CONCRET

Charlotte Pachabeyian, Pierrick Chauvin, Elvire Sekloka et Emmanuel Lejeune, désignés Rapporteurs du Congrès ont souhaité aborder cette [Re]fondation de manière pragmatique, en partant du terrain et des préoccupations actuelles des experts-comptables. Ce parti pris s'est décliné naturellement dans l'identité visuelle du Congrès qu'ils ont choisie, avec un logo représentant un pont. Ce pont symbolise une transformation réfléchie et maîtrisée, fondée sur des bases solides. Il permet d'avancer sans renier l'existant, de franchir une étape décisive et de relier un présent exigeant à un avenir à construire. Ses lignes en mouvement et sa palette de couleurs, traduisent la dynamique de transformation des cabinets.

Les cabinets évoluent aujourd'hui dans un contexte marqué profondément par la digitalisation et l'arrivée de la facture électronique, dont la première étape sera effective quinze jours avant le Congrès.

Cette transformation fait émerger de nouvelles attentes de la part des clients et invite les cabinets à faire évoluer leurs offres et leurs compétences. Dans ce mouvement, la réglementation professionnelle reste un point d'appui essentiel. Un socle à partir duquel observer, adapter et sécuriser les transformations.

### LES AXES DU CONGRÈS

Les Rapporteurs ont structuré leur réflexion autour de cinq axes identifiés, pensés comme des points d'entrée concrets dans la réalité des cabinets.

#### Axe 1 – Réglementation professionnelle : [Ré]approprions nous notre réglementation

La réglementation constitue le capital professionnel des cabinets. Elle fonde leur légitimité, sécurise la relation client, crée de la confiance, de la valeur et offre de nouvelles opportunités de développement.

#### Axe 2 – Relation et expérience client : [Ré]enchantons nos clients

Les attentes évoluent et appellent plus de clarté, d'accompagnement et de valeur perçue.

Le Congrès ouvrira des pistes concrètes pour travailler le relationnel client et le savoir-vendre, sans opposer expertise et démarche commerciale.

#### Axe 3 – Offre de valeur : [Ré]inventons notre valeur

Le Congrès fournira des clés pour faire évoluer l'offre, notamment les missions de tenue, vers des logiques de pilotage et d'accompagnement, dans le respect de la diversité des modèles de cabinets.

#### Axe 4 – Compétences et management : [Re]pensons nos compétences

Les compétences évoluent, les rôles se transforment, en particulier ceux des assistants. Le Congrès apportera des éclairages et des retours d'expérience pour accompagner ces évolutions et sécuriser les parcours professionnels.

#### Axe 5 – Factu[Re] électronique

La facture électronique traverse l'ensemble des réflexions. Un point d'étape sera proposé sur la phase de réception, ainsi qu'une mise en perspective de la phase d'émission prévue en 2027.

Pensé comme un temps d'échange, de mise en perspective et de retours d'expérience, le 81<sup>e</sup> Congrès n'apportera pas de solution unique. Il proposera des repères, des outils et des points d'appui pour permettre à chaque cabinet d'avancer à son rythme.

[Re]fonder, ici, ne signifie pas tout reconstruire, mais consolider ses fondations et franchir une étape, en confiance.